

Echos de **MONTENDRE**



L'ÉTÉ EN IMAGES
LA RENTRÉE SCOLAIRE
LA MAISON DES SERVICES PUBLICS S'INSTALLE À LA GARE
VALLET : LA SALLE DES FÊTES PAUL LALANDE RÉNOVÉE

OCTOBRE 2019 - N° 4
Échos de Montendre - Bulletin Municipal
Dépôt légal n°952
Mairie 17130 MONTENDRE
Tél. 05 46 49 20 84
mairie@ville-montendre.fr
<http://www.montendre.fr>
Impression : l'Atelier d'Impression
17130 Montendre

Sommaire

- 2 ÉDITORIAL
- 3 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
- 4 TRAVAUX ET CADRE DE VIE
- 5 IN MÉMORIAM
Hommage à Claude Augier
- 6 VIE ASSOCIATIVE
Forum des assos
Golf au féminin
Échos
- 7 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
Inauguration de la MSAP
LA Maison Pop' et la pause méridienne
- 8/9 L'ÉTÉ EN IMAGES
- 10/11 LA RENTRÉE SCOLAIRE
- 12 VOUS ÊTES COMME ÇA
La pâtisserie Brard est fermée
- 13 AU CŒUR DE VOTRE CITÉ
Bientôt de nouvelles consignes de tri
Du bio à la cantine
- 14/15 COMMUNES ASSOCIÉES
Chardes : fête de Chardes
Vallet : Inauguration de la salle des fêtes Paul Lalande
Journées du patrimoine
- 16 BON À SAVOIR
Rezo Pouce
Recensement 2020 : la mairie recrute



Mes chers concitoyens,

La saison estivale achevée, chacun a repris le cours de ses activités. La rentrée scolaire s'est effectuée sans problème avec des effectifs stables.

Cet été nous avons dit un dernier au revoir à Claude Augier, qui fut maire de Montendre pendant 18 ans (1971 - 1998). Nous lui rendons hommage dans ce numéro, car il est essentiel de ne pas oublier ce qu'ont accompli

nos aînés, ceux qui nous ont précédés.

Nous avons aussi honoré la mémoire de Paul Lalande, qui fut maire délégué de Vallet (1977 - 1994) en donnant son nom à la salle des fêtes de Vallet, inaugurée le 21 septembre dernier.

Le long chantier d'aménagement de la gare en Maison des Services Au Public est achevé : inaugurée également le 21 septembre, elle accueille depuis le 7 octobre le centre Social LA Maison Pop' et ses nombreux services.

La rénovation de la salle des fêtes de Montendre va démarrer en novembre.

Un autre important chantier se déroule actuellement à Montendre, sur l'ancienne friche industrielle Morgan Thermic mais sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté des Communes de Haute Saintonge : il s'agit de la viabilisation de la deuxième tranche de la Zone d'Activité.

Nous adressons un salut amical et souhaitons une bonne retraite à Agnès et Annick Brard, qui furent pendant près de quarante ans des figures du commerce montendrais mais aussi bénévoles très engagés.

La vie associative montendraise est toujours aussi dense comme on a pu le constater lors du 6e forum des associations organisé récemment mais aussi au vu des nombreuses manifestations ou compétitions de ces dernières semaines : enduro d'attelages, base-ball, rollers, compétitions de golf etc.

Un grand merci à tous ces bénévoles qui se démenent au quotidien, pour animer, éduquer, distraire et créer du lien dans notre ville.

Patrick GIRAUDEAU
Maire de MONTENDRE

Couverture crédits photos Johan Sitz :
Angèle, Compagnie Akouma
et 14 juillet au château



Carte des Antilles délivrée dans votre mairie sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une photo d'identité

En bref...

Vie de la paroisse

M. Bergson Julien est le nouveau prêtre nommé à Montendre pour prendre la suite du père Albert Yon. Originaire de Haïti, il a déjà exercé son sacerdoce en République Dominicaine, à Porto Rico et en Haïti. A son arrivée fin août, il a été chaleureusement accueilli par la communauté chrétienne montendraise. Guidé par Michel Toumelin, il a par exemple pu découvrir la richesse humaine et le dynamisme du monde associatif local à l'occasion du 6^e forum organisé le 7 septembre dernier.

Nouvelle diététicienne

Gwladys Prévot est la nouvelle diététicienne du cabinet médical de Montendre : elle vous apporte ses conseils en matière d'équilibre alimentaire, de bien-être et de santé. Vous pouvez la contacter au 06 22 99 89 39.

Patrimoine

La chapelle moderne de Croix-Gente, dont la construction datait des années 30 a été démolie en juillet dernier. Inutilisée depuis longtemps, elle était en mauvais état, ce qui a conduit l'évêché à décider de la faire tomber. Ne demeurent que la fresque, en façade désormais, et les nombreux souvenirs des pèlerinages et fêtes d'autrefois où la foule se pressait nombreuse.



Sauvegarde des services publics

Le 16 septembre dernier, de nombreux élus haut-saintongeais ont rejoint un rassemblement intersyndical organisé devant le centre des impôts de Jonzac. Cette mobilisation, réunissant personnels, élus et administrés avait pour objectif de protester contre la réorganisation annoncée des services des finances publiques en Haute Saintonge.

En effet, la carte du nouveau réseau de proximité des finances publiques prévoit, d'ici 2022, la fermeture des trésoreries de Pons, Mirambeau et Montlieu-la-Garde, ainsi qu'une diminution des services proposés à Jonzac.

Les adjoints Elisabeth Diez et Yves Poujade étaient présents aux côtés de nombreux maires du secteur, Pommiers-Moulons, Soumoulins, Expiremont, Chartuzac, Bran, mais aussi Courpignac et des élus de Pons, Jonzac...

Réunies en conseil communautaire en juillet, les 129 communes du territoire avaient voté une **motion unanime** contre cette réorganisation.

CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LE CHAT LIBRE DES TROIS MONTS



L'article L 211-22 du Code Rural et de la Pêche Maritime prévoit que le Maire doit prendre toutes dispositions propres à empêcher la divagation des chiens et de chats sur le territoire de sa commune.

En ce qui concerne les chats errants sans maîtres, l'article L 211-27 du Code Rural et de la Pêche Maritime dispose que « le maire peut, par arrêté, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification, préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de ladite association. »

L'association **Le Chat Libre des Trois Monts** ayant développé depuis plusieurs années des actions de ramassage des chats et de stérilisation en partenariat avec le cabinet vétérinaire de Montendre, le conseil municipal a donc décidé lors de sa séance du 30 septembre dernier, de lui confier la gestion des opérations de capture en vue de la stérilisation et de l'identification de ces chats. Les campagnes de capture seront réalisées sur la base d'un arrêté municipal et la Commune en informera la population.

L'association procédera au ramassage des chats piégés et les transportera à la clinique vétérinaire de Montendre. Après stérilisation et identification (les puces d'identification seront mises au nom de l'association **Le Chat Libre des Trois Monts**), elle les relâchera sur les lieux de la capture. La Commune prendra en charge directement auprès du cabinet vétérinaire les frais afférents à cette opération.

Ces mesures sont prises pour limiter la prolifération des chats errants en évitant qu'ils se reproduisent.

NB : L'identification des chiens et des chats est obligatoire préalablement à leur cession, à titre gratuit ou onéreux. ... En dehors de toute cession, l'obligation est également obligatoire pour les chiens nés après le 6 janvier 1999 âgés de plus de 4 mois et pour les chats de plus de 7 mois nés après le 1er janvier 2012.

L'association **Le Chat Libre des 3 Monts** a été créée en 2015 dans la région de Montendre, dans le but de réduire le nombre de chats errants, faire adopter un maximum de chats sociables et faire passer l'information afin de réduire la prolifération des chats.

Contacts : Mme Sevilla 05 46 04 08 32

ou Mme Urbain 06 70 70 19 80.

juliette.sevilla@sfr.fr



Au lac Baron-Desqueyroux

Le City Stade a été réimplanté au lac, entre le bassin ludique et la plage, après avoir été démantelé fin 2017 pour l'aménagement du parking Mysterra.

Il a permis tout l'été à Montendre Ville Club d'y organiser chaque semaine des tournois sportifs (basket, foot, volley...) et aux jeunes et moins jeunes de s'adonner à leurs sports favoris à tout moment de la journée ou en soirée.

Cinq nouveaux bancs, en matériaux recyclés (pneumatiques, etc.) de couleur chocolat ont été implantés le long de l'allée Jamain. Deux anciens bancs ont été récupérés pour être réimplantés le long de la piste cyclable entre le golf au lac : ils vont être scellés et repeints.

Solidarités Jeunesses

Comme chaque année en septembre, un chantier a été organisé avec des jeunes volontaires internationaux encadrés par le référent technique de la commune, Nicolas Galipaud. Le groupe a travaillé sur deux pôles : ce fut d'abord la réfection du mur de soutènement situé derrière le mamie-Papi Club. Après avoir dégagé la végétation, ils ont rejointoyé les pierres, changé des moellons et refait la tête du mur en mitoyenneté.

L'équipe a ensuite changé de secteur et remonté la rue de la Motte à Vaillant pour aménager une main-courante dans un passage situé entre le Foyer Logement et la rue des Genêts qui permet aux résidents de rejoindre aisément le centre bourg. Cet accès étant légèrement pentu, la pose de cette rampe le rendra plus praticable pour les personnes à mobilité réduite.

Voirie

Des travaux d'entretien de la voirie ont été réalisés cet été : les services communaux ont dans un premier temps employé de l'enrobé à froid pour boucher les ornières et déflasher les surfaces puis procédé à la pose de point-temps sur les secteurs suivants : rue du Moulin Buisson, route de St Pierre, route du Lac, chemin du Lac et rue de la Minoterie.

Dans les écoles

A l'école maternelle

Une classe a été entièrement repeinte. Le réseau Internet a été installé dans l'ensemble de l'école. Les boiseries extérieures ont été repeintes ainsi que les marquages au sol des pistes cyclables.

A l'école élémentaire

Les travaux de réfection complète des sanitaires (prévus sur deux tranches) seront lancés d'ici la fin de l'année.

Formation PSC1 :

En juillet, 12 agents communaux ont suivi la formation PSC1 (Certificat de Compétence Citoyen de Sécurité Civile) dispensée sur une journée par deux sapeurs-pompiers du SDIS 17. Cette formation s'adressait tant aux nouveaux agents qu'aux plus anciens qui ont bénéficié d'une mise à jour de leurs connaissances, puisqu'ils avaient déjà suivi cet enseignement.



Le city stade a été réimplanté au lac



Cinq nouveaux bancs comme celui-ci ont été installés le long de l'allée Jamain.



Chantier Solidarités Jeunesses au Mamie-Papi Club : le mur de soutènement a été refait jusqu'en bas des marches...



... Et une rampe en bois fabriquée au foyer-logement



Les agents des écoles et cantines se forment aux premiers secours

Claude AUGIER Maire de Montendre de 1971 à 1989

Conseiller général du canton de Montendre de 1989 à 1998

Claude Augier nous a quittés le 1^{er} juillet dernier. Maire de Montendre pendant 18 ans, il a servi notre commune avec passion et un grand dévouement.

Fils d'un fondateur, il ne se destinait pas à reprendre l'entreprise familiale, mais le décès prématuré de son père changea le cours de son destin, alors qu'il avait 16 ans à peine. Il fit alors face à ses responsabilités avec courage pour reprendre les rênes des fonderies Augier.

Son choix personnel, il l'a manifesté en se passionnant pour la vie locale et en s'impliquant avec détermination dans l'action politique. Conseiller municipal dès 1965, il fut élu maire de Montendre sans interruption de 1971 à 1989.

Par-delà les clivages politiques, Claude Augier était un visionnaire et développait une grande ambition pour Montendre, combinée à un grand attrait pour l'activité touristique, en plein essor au début des années 70. Face au déclin industriel qui s'amorçait, il avait très tôt pressenti la nécessité de développer à Montendre ces nouvelles activités liées au tourisme.

On lui doit ainsi d'importantes réalisations comme le camping et le village de vacances, mais aussi la construction de la salle des fêtes, du gymnase ou de l'école maternelle. Il a aussi favorisé en 1987 la création du foyer logement.

C'est lui qui initia en 1972 l'association

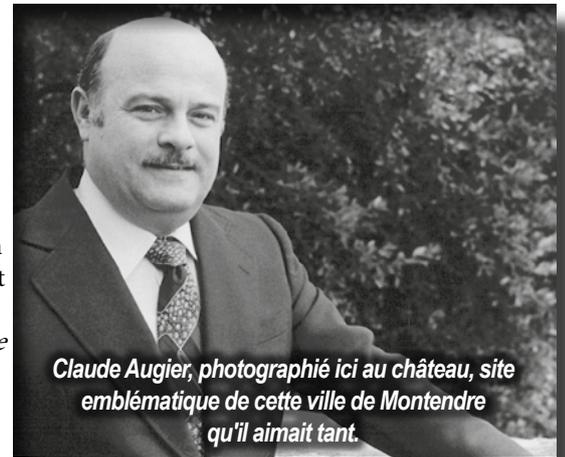
avec Chardes et Vallet, association dont il fut l'artisan combatif et qui donna à Montendre sa configuration actuelle. Sur cette association, il avait écrit « *C'est en s'unissant que nous sortirons vainqueurs dans un monde moderne où la facilité a tendance à l'emporter sur le bien collectif.* ».

C'est lui également qui signa le premier acte d'amitié scellant le jumelage avec la ville de Sulz-am-Neckar, créant des liens forts et durables avec nos amis allemands.

Claude Augier avait compris la formidable source de dynamisme et de créativité que constituait la vie associative qu'il a toujours encouragée. Certainement aussi parce que cela parlait à sa nature d'homme ouvert et naturellement amical, à son goût des échanges, à sa grande curiosité intellectuelle et son attrait pour la culture.

Conseiller général, Claude Augier a été président du conseil d'administration de la maison de retraite de Montendre et il a, à ce titre, permis le rapprochement des établissements de Montendre avec ceux de Montlieu et la création de l'EPD les 2 Monts.

Claude Augier fut un maire moderne, amoureux de sa commune de Montendre : une passion jamais démentie, même avoir quitté la vie publique. Il prenait un réel plaisir à partager ses souvenirs, à transmettre. Il s'intéressait à



Claude Augier, photographié ici au château, site emblématique de cette ville de Montendre qu'il aimait tant.

l'actualité en général, à celle de sa ville en particulier et il continua jusqu'à ce que la maladie ne l'affaiblisse, à participer aux moments forts de la vie montendraise : repas, anniversaires de jumelage, inaugurations....

De nombreuses personnalités étaient présentes à ses obsèques : le Maire Patrick Giraudeau a rendu hommage à son prédécesseur pour le travail accompli au service des Montendrais et Dominique Bussereau, président du conseil départemental a loué aussi l'engagement de Claude Augier pour le territoire.

En présence de Peter Vosseler, ancien maire de Sulz, le président du comité de jumelage, F-X Caillet, a rappelé le rôle majeur joué par l'ancien maire de Montendre dans la création du jumelage.

En août, Gerd Hieber actuel Maire de Sulz, s'est rendu sur la sépulture de Claude Augier en compagnie de Patrick Giraudeau pour y déposer une plaque où sont écrits ces mots : "*Souvenir d'une Longue Amitié*".



En 1971, il est à l'origine de la confrérie du Chabrot avec Robert Chevalier et Jacques Pain



1986 : inauguration de la 2e partie du village vacances



2001 : avec Peter Vosseler ancien maire de Sulz pour le 25e anniversaire du jumelage



2013 : avec le sous-préfet Jean-Philippe Aurignac pour l'inauguration du gymnase



2012 : inauguration de la Rock-school au côté du maire de Corignac, de Christophe Cabri et de Laurent Bonet



2014 : inauguration de l'esplanade La Rochefoucauld

Le **forum des associations**, toujours organisé début septembre, est l'un des temps forts de la rentrée qui permet de mettre en contact les associations locales et le public. Cette année, le forum avait migré sous le marché couvert en raison des travaux de la salle des fêtes. Une quarantaine d'associations et leurs responsables bénévoles étaient présents pour recevoir les habitants, prendre les inscriptions, faire découvrir leurs activités, répondre aux questions. Il y eut, comme à chaque édition beaucoup d'échanges et de rencontres, avec le public mais aussi entre associations. Une belle opportunité aussi, pour les nouveaux habitants accueillis ce jour-là de découvrir le dynamisme associatif local.



Le tennis-club



Par Monts et Par Vaux,
club de randonnée pédestre



Le Chœur Mons Andronis



Solidarités Jeunes



Ateliers créations et découvertes



La petite enfance avec les Loupiots
et Mamuse et Méduque

Golf au féminin

Samedi 24 août, s'est déroulé sur le golf de Montendre la manifestation 100 % féminine « JE SWINGUE AVEC LA CHENAIE », une première à Montendre. Une journée très conviviale durant laquelle les hommes du club étaient au service

chaleur du jour et les joueuses confirmées ont donné leur temps, leur patience et leur compétence durant 2 heures à ces néophytes. Coté score, ces doublettes improvisées ont rendu des cartes très honorables et la meilleure équipe a



de ces dames pour un scramble entre 24 femmes néophytes et confirmées. C'était aussi la première sortie officielle et haute en couleur de l'équipe féminine du club créée le 9 mai 2019.

Les participantes ont bravé la

réalisé un + 3. Mais cet excellent résultat, bien que remarquable, n'était pas le but essentiel de cette journée.

Celle-ci fut le point d'orgue d'un projet « le golf au féminin » initié en mars 2019. Initiation des débutantes et entraînement de l'équipe vont se poursuivre dans l'avenir.

échos des assos

Nouveaux présidents

Ces derniers mois, plusieurs associations ont connu des changements de présidents. Voici les noms des nouveaux dirigeants :

Club de tennis : Sophie Boilevin

Comité de jumelage avec Sulz-am-Neckar : François-Xavier Caillet

Adon'f : Romuald Favrole

Mamie-Papi Club : Maguy Vergniol

Talents d'artisans : Karine Grégoire

T'HS -Triathlon Haute Saintonge : Stéphane SILLY

La rock-school : 10 ans déjà !

L'école de musique de l'association Adonf fêtait en septembre ses 10 ans d'existence. C'est évidemment en musique, lors d'une soirée-concert gratuite que cet anniversaire a été célébré : une superbe occasion de se produire en public pour les groupes de l'association.

Rappelons quelques principes partagés par les membres du réseau **Rock School** : apprentissage collectif sans langage savant, immédiateté de l'accès à l'instrument, absence de cursus, aide à la création, mise en situation (jeu en groupe et découverte de la scène), accessibilité pour tous les publics.

DE NOUVEAUX LOCAUX POUR LA MAISON POP' : LA MSAP INAUGURÉE À LA GARE

Depuis le 7 octobre, le centre Social La Maison Pop', labellisé MSAP (Maison des Services au Public) est installée dans l'ancienne gare, dans des locaux entièrement refaits à neuf et conçus pour accueillir l'association et ses nombreuses activités, parmi lesquelles la MSAP. C'est un lieu ressource pour tous les services auxquels les usagers ont régulièrement recours : CPAM, CAF, MSA, CARSAT, SNCF, etc. Les agents MSAP de LA Maison Pop' sont formés pour accueillir le public et le mettre en lien

avec tous ces services, ce qui permet de renforcer l'égalité des citoyens en zone rurale, en les rapprochant des services publics de première nécessité.

Tour à tour, le maire P. Giraudeau, les responsables de LA Maison Pop', J-J Rodrigues, président de la CAF, C. Belot président de la CDCHS, D. Bussereau président du Département et le sous-préfet Jérôme Aymard se sont réjouis de cette belle réalisation qui permet à l'ancienne gare de demeurer un lieu de service public ouvert à tous.



Le couper de ruban : P. Giraudeau entouré de Mrs Rodrigues, Belot et Bussereau (au 1^{er} plan), du député R. Gérard, de M. le sous-préfet et des conseillers départementaux B. Seguin et B. Rokvam (au 2nd plan)



Symbolique remise des clés à Quentin Blondeau, président de LA Maison Pop' et Florence Gruelles vice-présidente

Financement de l'opération :

- CAF : 94 868 €
- L'Etat (DETR et Dotation de soutien à l'investissement local) : 372 921 €
- Le conseil départemental : 36 000 €.
- La commune de Montendre finance les 194 093,25 € HT restants.



Le hall d'accueil de la MSAP



La Gare version MSAP : accessible et ouverte à tous



V. Boisbleau directrice de LA Maison Pop', commente la visite à JJ Rodrigues, président de la CAF, et aux responsables associatifs locaux

Le centre social LA Maison Pop' assure plusieurs missions parmi lesquelles le volet périscolaire (accueils périscolaires et centre de loisirs) dont la commune lui a délégué la gestion. Ce sont ses animateurs qui assurent l'encadrement de la pause méridienne à l'école élémentaire Jacques Baumont. Depuis la rentrée de septembre, en accord avec la mairie, l'association a renforcé l'équipe avec un troisième animateur.

La présence des professionnels de LA Maison Pop' permet une continuité éducative : les enfants apprécient de retrouver ces animateurs qui leur sont familiers, présents matin et soir sur les accueils périscolaires, le mercredi et pendant les vacances. L'association est également en lien avec élus, enseignants et parents d'élèves au sein du Projet Éducatif Local.

Cette récréation méridienne a la particularité d'être assez longue (plus d'1h30) et peut compter jusqu'à 180 enfants. La surveillance de la cour n'est pas facile. Ce sont chaque jour des dizaines de comportements qu'il faut reprendre, parfois sanctionner, des conflits à réguler, des bobos à panser, de l'attention à porter à chacun tout en gardant un œil sur le groupe. Il faut parfois rencontrer les parents pour solliciter un soutien ou rappeler les règles de vie. On est loin d'une mission de surveillance mais bien dans de l'action éducative.

Le renforcement de l'équipe d'encadrement par un animateur supplémentaire est loin d'être anecdotique, car elle a nécessité des moyens supplémentaires, humains et donc financiers, de la municipalité et de LA Maison Pop'.

Cette équipe d'animation renforcée a le projet de redonner à la cour de récréation son aspect ludique en invitant les enfants à créer, à imaginer, jouer... Le projet s'appelle « récréé Jeu t'aime ». L'équipe en attend une modification des dynamiques entre enfants, une réduction de la violence et de l'ennui, la stimulation de la créativité, ... et a déjà proposé aux parents de s'impliquer en donnant des objets inutilisés qui seront « recyclés » en jouets de cour. Si vous avez déjà vu des enfants s'amuser avec les emballages ou le carton de leur cadeau, vous comprenez de quoi il s'agit...



L'équipe d'animation : Sophie Girardeau, référente, Pauline Lhommedé, Laetitia Berger, Lorenzo Paronneau, Guillaume Gaillard et Raphaël Barats.

Free music



Photo Johan Siz

Free music : 35 000 spectateurs en 3 jours



de sympathiques rencontres



Photo Johan Siz

L'énergie d'Hyphen Hyphen



14 juillet : les maires de l'ancien canton



Les anciens combattants toujours présents !



14 juillet

Les sapeurs-pompiers de Montendre à l'honneur

L'ÉTÉ EN IMAGES



Le groupe Rappel en concert au château :
la nostalgie des années Téléphone



Photo Johan Sitz

Féerie au château avec la compagnie Akouma



Semaine du cyclotourisme à Croix-Gente :
rencontre entre municipalité et organisateurs



Les cyclos découvrent le musée Patrick Plaine



Braderie en centre ville en juillet



... et au lac le 15 août



Des jeunes comédiens talentueux...

Drôles de Mômes



...Heureux de partager leur expérience sous la tente à palabres

LA RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

LA RENTRÉE À L'ÉCOLE MATERNELLE



Les GS avec Barbara Cottret



MS et GS, classe de Gwenaëlle Hatée



PS et MS, classe de Laurent Bonet

Maintien des effectifs avec 97 élèves

Rentrée sans nuages et sans changements : l'équipe demeure la même sous la direction de Barbara Cottret

Classe de Laurent Bonet : 25 élèves (15 PS et 10 MS) ; ATSEM Katia Gamin

Classe d'Elisabeth Diez (ou Floria Terrier le lundi) : 26 élèves (15 PS et 11 MS) ; ATSEM Arlette Angibaud

Classe de Gwénaëlle Hatée : 23 élèves (12 MS et 11 GS) ; ATSEM Sylvia Garcia

Classe de Barbara Cottret (ou Rachelle Hayot le mardi) 23 GS ; ATSEM Stéphanie Delage



PS et MS, classe d'Elisabeth Diez

LA RENTRÉE À CHARDES ET VALLET (RPI)



Grande section et CP à Chardes

A Chardes

Maëlle Latapy remplace Lara Langlais auprès des 19 élèves scolarisés à Chardes : 11 GS et 8 CP. La classe bénéficie de l'aide d'Elodie Bekic, employée du SIVOS, qui accompagne les GS de 9h à 10h30. Le service à la cantine est effectué par Alexandra Babin qui assure aussi en partie l'encadrement de la garderie périscolaire les Coux-Kids.

A Vallet

Pour la deuxième année consécutive, Valérie Lespinas est l'enseignante de Vallet.

Sa classe de maternelle compte 22 élèves (10 en Petite Section, 6 en Moyenne Section et 6 en Grande Section).

Elle est secondée par Marjorie Divoul, ATSEM, qui a aussi en charge le service de la cantine scolaire.



École maternelle de Vallet...



...Avec maîtresse Valérie

LA RENTRÉE AU COLLÈGE SAMUEL DUMÉNIEU

C'est la deuxième rentrée de Philippe Martin comme principal du collège Samuel Duméniou.

Cette reprise s'est effectuée avec une équipe de direction sensiblement modifiée suite au départ de Thierry Magne (remplacé par M. Escoubet, principal adjoint) et de Caroline Bureau (remplacée par Mme Labrune-Peloton, directrice de la SEGPA), vers d'autres établissements. Claudie Calluau, secrétaire de direction qui a fait valoir ses droits à la retraite, a été remplacée par une autre montendraise, Martine Piéfort.

L'année scolaire précédente s'est terminée avec de bons résultats, supérieurs à la moyenne départementale et académique : 88% de réussite au Diplôme National du Brevet (DNB) et 81 % au DNP (section professionnelle) ; par ailleurs, à la satisfaction du principal et des enseignants, tous les élèves étaient affectés dès le mois de juillet

Les effectifs sont en hausse avec 435 élèves accueillis cette

année au collège (+ 30 par rapport à l'année précédente), dont 103 en classe de sixième.

La classe-relais devrait enfin être effective cette année avec la nomination d'un coordonnateur qui sera épaulé par un emploi civique.

Parmi les nouveautés, on peut noter l'ouverture d'un atelier horticulture en Segpa et l'ouverture dès la 6e de la section golf qui bénéficie d'un partenariat étroit avec le golf-club de Montendre.

Les élèves peuvent également pratiquer de nombreuses activités, par le biais du Foyer Socio Educatif porté par une équipe motivée, ou avec l'Association Sportive du collège. Cette année est lancée une expérimentation "deux après-midi sport" avec 4 classes, qui évolueront soit avec les enseignants d'EPS, soit avec des associations sportives locales (tennis de table, football...).

LA RENTRÉE À L'ÉCOLE JACQUES BAUMONT

Après le départ de Fabrice Puythorac qui était directeur depuis 3 ans, Gaëlle Lathière sera l'enseignante faisant fonction de directrice de l'établissement pour cette année scolaire. Rachelle Hayot assure sa décharge tous les vendredis et un jeudi sur trois.

L'école accueillait à la rentrée 179 élèves (effectifs stables) qui se répartissent ainsi :

CP, Mme Lambert : 23 élèves

CP-CE1, Mme Tandt : 23 élèves

CE1-CE2, Mme A.Peruffo : 27 élèves

ULIS : Mme Cagé (les élèves d'ULIS, au nombre de 12, sont en inclusion dans les différentes classes)

CE2-CM1, Mme Michaud : 28 élèves

CM1, Mme Plat : 26 élèves

CM1-CM2, Mme E. Peruffo : 25 élèves

CM2 Mme Lathière : 27 élèves

Graziella Lauriou assure le complément des temps partiels de Madame Lambert et de Madame Tandt le lundi et le vendredi.

Virginie Pivot et Morgane Lechevalier sont les

enseignantes remplaçantes. Le réseau d'aide est composé d'Ethel Vallade (psychologue scolaire) et de Pascal Lamontagne (maître E).

Plusieurs AVS interviennent auprès des enfants : Sophie Arléguié, Nadine Pontois, Danielle Serrier, Jean-Michel Lévêque et Aurélie Rulier.

Deux emplois civiques sont prévus pour appuyer les enseignants dans les activités en petits groupes (arts plastiques, sport...) et quelques menues tâches administratives. Un poste est déjà pourvu par Julie Babin, l'autre en voie de recrutement.



PÂTISSERIE BRARD : LE RIDEAU SE TIRE SUR UNE BELLE AVENTURE

Dimanche 30 juin, Annick et Agnès Brard ont définitivement fermé leur pâtisserie après 39 ans et demi à régaler nos papilles. Amis et clients leur avaient fait une belle surprise et ils étaient là, nombreux pour leur dire au revoir... un moment fort en émotion qui clôt une aventure commencée en 1980, place de l'église (actuelle boucherie Brégière) et poursuivie à partir de 1987 dans la grande pâtisserie, connue de tous, au n°8 de la Grand'Rue.

Un enfant du pays

Annick Brard est né à Orignolles, mais il n'a que 8 ans lorsque sa famille s'installe à Montendre où il grandit et effectue toute sa scolarité. Il fait son apprentissage de pâtissier chez le bien-nommé Jacques Pain avant de partir plusieurs années en saisons d'hiver et d'été : les Eaux-Bonnes, St Georges de Didonne, la Haute-Savoie... Il travaille aussi à Montlieu-la-Garde à la boulangerie Bayard avant de partir deux ans en région parisienne.

L'aventure canadienne

Il a 22 ans quand il rencontre Agnès, une jeune jonzacaïse qui passe son baccalauréat en gardant des enfants le soir. Son diplôme en poche, elle abandonne ses projets d'études littéraires pour le suivre dans le Jura, aux Rousses. Agnès est aussitôt embauchée comme vendeuse dans la pâtisserie où travaille Annick, découvrant un métier encore inconnu pour elle mais auquel elle va vite se former. Ces deux contrats saisonniers vont finalement déboucher sur des contrats longue durée pour le couple. La région est froide, très froide. Paul-Emile Victor, le grand explorateur polaire, y élève de chiens de traîneaux... cet environnement très particulier fait rêver les deux jeunes qui aspirent à de grands espaces glacés, à la découverte de nouvelles contrées, comme le Canada, par exemple. Agnès écrit à l'ambassade pour se renseigner et reçoit finalement deux dossiers d'immigration pour partir

travailler là-bas... On est en avril 1977. Ils n'hésitent pas longtemps : mariés en juin, le 4 juillet 1977, ils débarquent à Montréal et sont tout de suite embauchés dans une grande pâtisserie de la capitale québécoise, l'un au labo, l'autre en boutique.

De retour à Montendre

En juin 79, ils sont en vacances en France pour un mariage. Par hasard, ils rencontrent Jacques Pain qui vend son affaire pour prendre sa retraite... pourquoi pas, se disent-ils ?

riche de rencontres et d'échanges.

Dynamiques et ouverts, Annick et Agnès ne prennent guère le temps de souffler : leur journée de travail achevée, ils multiplient les activités et les engagements associatifs. Agnès fait de la danse, de la gym et s'implique bénévolement dans plusieurs associations (l'office de tourisme, l'Union des commerçants, Montendre Ville Club) et s'engage dans la vie publique comme conseillère municipale pendant deux



Pour Agnès et Annick Brard, c'est une nouvelle vie qui commence.

L'affaire bien engagée, ils rentrent au Canada où naît quelques mois plus tard leur premier enfant, Amélie. Très vite, ils reviennent définitivement en France pour préparer l'ouverture de leur affaire. En janvier, la pâtisserie Brard ouvre place de l'église, premier épisode d'une histoire longue de près de 40 ans, avec Annick au labo et aux fourneaux (pâtisseries, glaces et chocolats) et Agnès à la boutique.

Des commerçants impliqués dans la vie de leur commune

C'était donc parti pour quarante années de travail, de passion pour leur métier, un métier fait de sacrifices (jamais de vacances l'été), mais aussi

mandats. Annick lui, a été longtemps bénévole puis président du comité de jumelage de Sulz jusqu'au printemps dernier...

Fin juillet, le rideau de la pâtisserie s'est fermé une dernière fois. Sans regrets, avec la satisfaction du travail bien fait. Et l'envie maintenant de profiter de la vie, de faire tout ce qu'ils n'ont pas pu faire pendant leur vie professionnelle : voyager, passer du temps avec leurs enfants Amélie et Anthony (parti vivre à Montréal sur les traces de papa et maman) et s'occuper de leurs petits-enfants Lola et Tino...

Un deuxième livre s'ouvre dont nos deux pâtisseries vont dévorer chaque page avec gourmandise !

TRI SÉLECTIF : BIENTÔT DE NOUVELLES CONSIGNES POUR RECYCLER PLUS SIMPLE !

À partir du 13 janvier 2020, tous les habitants de la Haute-Saintonge pourront déposer tous leurs emballages dans le bac à couvercle jaune.

... Emballages en métal y compris les petits alus comme les capsules de café, en papiers-carton, briques alimentaires, mais aussi tous les emballages en plastiques. Les emballages en verre sont quant à eux toujours à déposer dans le conteneur à verre. La mise en place de cette extension des consignes de tri a été déployée en plusieurs étapes :

Une zone test de 15 communes qui a démarré au 1^{er} juillet 2019, la zone sud du territoire (anciens cantons de Montlieu la Garde et Montguyon) depuis le 16 septembre 2019.

Le reste du territoire débutera le 13 janvier 2020

Depuis 2014 et la mise en place de la collecte sélective en bac jaune, le recyclage des emballages et papiers n'a cessé d'augmenter. La CDCHS recycle actuellement 59 kg de ces déchets par an et par habitant. La loi

de transition énergétique a fixé des objectifs ambitieux en matière de recyclage, en imposant notamment une généralisation de l'extension des consignes de tri des emballages ménagers à l'ensemble des emballages plastiques à l'horizon 2022. Cette étape sera donc franchie en Haute-Saintonge dès le début 2020. Ce dispositif aura pour conséquence d'augmenter le taux d'emballages recyclés mais aussi de réduire les quantités de déchets ultimes déposés dans le sac noir.

Vous n'aurez désormais qu'une seule question à vous poser : ce déchet est-il un emballage ménager ? Si oui, je le mets dans le sac jaune.

Un courrier explicatif avec le memo tri sera envoyé à l'ensemble des administrés. Vous y trouverez votre nouveau guide du tri avec les nouvelles extensions



Pour toute question, vous pourrez également contacter le service déchets de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge par téléphone au 05 46 48 78 34

Rappel : La Communauté des Communes de la Haute-Saintonge fournit les sacs jaunes, ils sont à récupérer dans votre Mairie ou dans les différentes déchèteries.

Et n'oubliez pas, les jours de collecte sont modifiés uniquement pour les jours fériés suivants : le 1^{er} janvier, 1^{er} mai et le 25 décembre.

CANTINE SCOLAIRE : DU BON, DU BIO, DU LOCAL

Sous la houlette de David Doussin, responsable de la restauration scolaire, des améliorations sont régulièrement apportées dans les menus servis à la cantine.

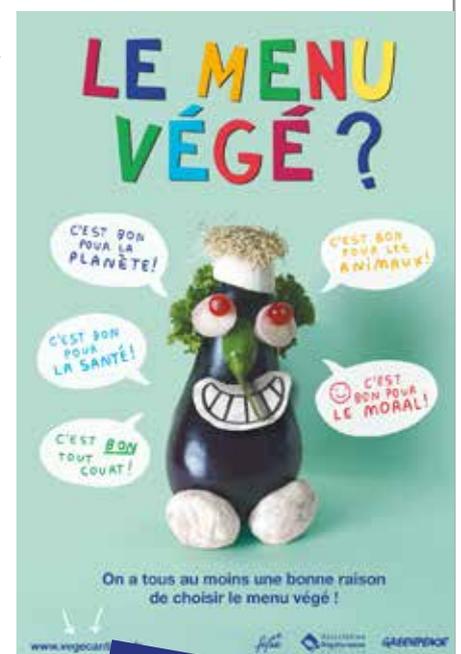
Le chef-cuisinier est notamment en train de développer et de pérenniser un approvisionnement en fruits et légumes bio (raisins, kiwis... tomates, concombres, courgettes, carottes...) par des producteurs locaux, dont les champs ou les vergers sont à quelques kilomètres à peine de Montendre.

Saisonnalité des produits, circuits courts, sélection de viandes françaises... le contenu de l'assiette de nos écoliers évolue, à la grande satisfaction des parents d'élèves FCPE qui avaient souhaité la constitution d'une commission "menus scolaires". Les préconisations issues du petit groupe de travail sont mises en œuvre, les unes après les autres.

La plus récente initiative est l'introduction depuis la mi-septembre, une fois par semaine, d'un menu végétarien*, une alternative qui devient indispensable face à la surconsommation de protéines animales, alors que celles-ci peuvent aisément être remplacées par des protéines végétales (légumineuses, céréales).

En plus de préserver la santé des enfants, ce type de mesure aurait un impact positif dans la lutte contre le dérèglement climatique. L'éducation au respect de la planète comme aux règles du manger sain, ça commence dès le plus jeune âge !

(*) La loi EGalim, prévoit que « L'expérimentation d'un menu végétarien hebdomadaire en restauration collective scolaire doit être mise en place au plus tard un an après son entrée en vigueur, soit le 1^{er} novembre 2019 »



COMMUNE ASSOCIÉE DE CHARDES

LA FÊTE DE CHARDES

La trentaine de bénévoles de l'amicale chardaise a travaillé dur pour proposer une jolie fête début juillet. L'apéritif offert aux habitants a réuni un public nombreux qui est resté goûter à l'ambiance celtique du groupe "Dagan Irish Music". Avant le concert, le maire délégué, Isabel Fabien Bourdelaud a fait le point sur l'actualité de Charde et de ses communes associées mais aussi pour présenter un projet qui lui tient à cœur. La forte mobilisation du 23 mars pour ramasser les déchets sur les chemins a donné des idées et débouché sur des réalisations : embellissement du square et fabrication de jeux et poubelles en pneus, de jardinières en tronc, un salon d'extérieur en palettes sans oublier la boîte à livres qui a un énorme succès...

Le maire délégué souhaite mettre en place une bourse d'échanges entre habitants, selon un principe simple : on dépose une annonce en mairie, pour la garde d'enfants, une course à la pharmacie ou dans d'autres commerces, un dépôt à la déchetterie, des travaux de couture, un don de meuble... La solidarité et l'entraide sont les maîtres mots de ce système de troc où l'argent n'a pas sa place. Un tableau est à la disposition de la population à la mairie annexe pour proposer ou demander des services.

Le dimanche, la brocante a fait carton plein avec 120 exposants (du jamais vu) tandis que les enfants s'amusaient grâce à la structure gonflable mise gratuitement à leur disposition (financée en partie par une tombola grâce aux dons des commerçants montendrais).



Le public dans le square embelli



Mme le maire délégué a déroulé l'actualité chardaise et montendraise



Structure gonflable et confiseries pour les enfants



La brocante a battu un record avec 120 exposants

EN BREF

Du PAT (goudron à chaud) va être posé sur une partie de la voirie

L'allée de Berthelot, une partie du chemin de la Morelle, une partie du chemin des Mauves et les bas-côtés de la route de Coux ont été arrangés : les fossés recrusés, les arbres élagués en bord de route. Un soin tout particulier est apporté au fauchage des bas-côtés et au débouchage des têtes de ponts

Devant la mairie et les salles associatives, le trottoir a été réalisé par l'entreprise Lafaurie. Le programme de réalisation d'entourage des plateformes des conteneurs à poubelles se poursuit.

Au lotissement "Le Clos de la Mauve" une nouvelle maison est sortie de terre : il ne reste plus que quatre lots à vendre sur les quinze commercialisés au départ.

Pendant l'été, des **travaux d'isolation** par l'extérieur de la

cantine ont été effectués.

En juillet, trois agents de la commune associée ont suivi avec leurs collègues la formation premiers secours (Cf. page 4) dispensée par des sapeurs-pompiers.

Covoiturage : Charde s'est engagée avec Montendre et Vallet dans "**Rézo Pouce**" une solution mobilité initiée par la CDCHS. A suivre...



Cantine : isolation extérieure et peintures

INAUGURATION DE LA SALLE DES FÊTES PAUL LALANDE

C'est devant une assistance nombreuse que la salle des fêtes rénovée a été inaugurée après onze mois de travaux destinés à en améliorer la performance énergétique. Ludovic Poujade a tenu à rappeler l'histoire de ce bâtiment vieux de 80 ans. C'est sous le mandat de Désir Lalande en juillet 1939, juste avant la guerre que fut inaugurée cette salle de fêtes construite « afin de développer l'animation et maintenir la jeunesse en nos campagnes dépourvues de jeux et de réjouissances. Elle servira à la fois de salles des fêtes, de lecture de conférences, d'enseignement poste scolaire et d'éducation physique ».

Elle a en effet toujours joué un rôle central au sein du village en accueillant de nombreuses manifestations.

Un agrandissement avait été envisagé en 1965 mais c'est 20 ans plus tard en 1985 que Paul Lalande, Maire délégué, fit réaliser les travaux d'agrandissement (accueil bar, cuisine mezzanine, sanitaires) afin de perpétuer le vivre ensemble. Rien de plus normal que de nommer cette salle « Paul Lalande » pour marquer l'attachement d'une population à une personnalité authentique passionnée et dévouée à son village



C'est Lucie, une des arrière-petites-filles de Paul Lalande qui a coupé le ruban inaugural. Au nom de la famille, son papi Didier a rendu hommage à son père Paul Lalande, l' élu, le Valletais et remercié la municipalité.



Les Valletais et les responsables associatifs, venus nombreux découvrir la salle rénovée

Coût global : 569 000€ TTC (équipements de cuisine inclus)

Participations et subventions :

- Etat (réserve parlementaire) : 43 105€
 - Conseil Départemental : 45 000€
 - FEDER (Fonds européen de développement Régional) : 100 114 €
 - Région Nouvelle Aquitaine : 112 054€
- Reste à charge pour la commune de l'ordre de 200 000€ après récupération du FCTVA. Ce fut une opération intéressante et d'opportunité par rapport au train de subventions finançant les projets énergétiques à hauteur de 75 %.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

La météo automnale n'aura pas eu raison de l'enthousiasme du public venu nombreux, profiter de la belle programmation proposée pendant deux jours autour St Babylas. Ils ont bravé la pluie pour assister aux concerts programmés et admirer les œuvres des artistes présents. Le concert de Mister Mat fut un des moments privilégiés de ces journées.



Nicolas Guerry



Photos Johan Sitz



No pasaran



Mister Mat a "scotché" le public

RÉZO POUCE, une autre idée du covoiturage

Rezo Pouce est le premier réseau d'autostop organisé en France. Il a été lancé en 2010 par huit collectivités du Tarn-et-Garonne et une collectivité de Haute-Garonne.

Ce **dispositif de covoiturage spontané** valorise l'autostop comme moyen de déplacement. D'ici la fin de l'année, il vous sera proposé sur la Haute Saintonge qui sera le plus grand territoire au niveau national à développer Rezo Pouce, avec près de 470 arrêts prévus dont 21 "arrêts sur le pouce" à Montendre, Chardes et Vallet.

Ce dispositif est adapté à des déplacements locaux et de courte distance, pour relier les villes, villages et hameaux entre eux. Il peut se pratiquer de manière spontanée ou bien grâce à une application numérique de mise en relation, qui sera disponible prochainement. Basé sur une inscription et une identification des usagers via une carte adhérent et un macaron, **Rezo pouce** est simple d'usage. Le déplacement est gratuit et sécurisé, puisque le conducteur doit avoir un macaron sur sa voiture, qu'il n'obtient qu'après présentation de sa pièce d'identité.

Toutes les infos dans notre prochaine édition...



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 16 JANVIER AU 15 FÉVRIER 2020

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

Plus d'information sur www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT, C'EST UTILE À TOUS

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport ! sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...).

Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population.

C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

LA MAIRIE RECRUTE DES AGENTS RECENSEURS

Le recensement de la population de Montendre-Chardes-Vallet se déroulera donc du 16 janvier au 15 février 2020.

A ce titre, la commune recrute des agents ayant pour missions de recenser l'ensemble des logements et habitants du secteur géographique déterminé qui leur sera confié.

Conditions d'exercice

- Disponibilité du 16 janvier au 15 février 2020, en journée, en soirée et le samedi, avec une grande souplesse dans l'organisation du travail
- Formations préalables obligatoires à dates fixes et impératives.

Profil attendu

- Être majeur et si possible disposer d'un moyen de locomotion
- Avoir de bonnes capacités relationnelles
- Être consciencieux, méthodique et persévérant,
- Faire preuve de neutralité, discrétion et confidentialité (respect du secret des informations récoltées).

Les personnes intéressées sont invitées à envoyer leur candidature (lettre + CV) en mairie dès que possible (au plus tard le 2 décembre 2019), à l'attention de M. le Maire.

